

**Le SNCTA rejette la consultation** à venir sur la mutualisation et appelle les contrôleurs à **NE PAS ALLER VOTER**. Contrairement au projet soumis à la consultation en janvier qui était issu d'un accord, cette mutualisation est celle de l'administration **EN DEHORS DE TOUT ACCORD AVEC LE SNCTA**.



Le SNCTA votera CONTRE cette mutualisation de l'administration lors du CT/S du 23 octobre, et saura rappeler aux différents acteurs du monde aéronautique et surtout aux contrôleurs que c'est bien la DSNA qui est l'unique responsable de l'immobilisme dans laquelle elle va se plonger.



Depuis mars, le SNCTA a été le seul syndicat à travailler sur l'organisation du travail des contrôleurs aériens pendant, et surtout après la crise sanitaire.

Si un accord avait été trouvé pour une mutualisation des expérimentations RH pour tous les centres concernés jusqu'en 2023, la DSNA a finalement fait volte-face, en décidant unilatéralement de l'ajout de mesures de flexibilité au dispositif expérimental. Malgré le côté provocateur de la manœuvre, le SNCTA s'est efforcé de la ramener à la raison, la crise n'étant pas une justification à ces modalités inacceptables.

Mais la DSNA n'écoute pas. Pire, elle revisite le dialogue social et considère qu'elle peut avancer seule. Revenir sur un accord, entretenir un ersatz de concertation sur les RO, court-circuiter les instances habituelles, voilà ce sur quoi la DSNA compte bâtir sa reprise verte à laquelle tous les acteurs de l'aéronautique pourtant aspirent.

Se rend-elle compte qu'elle fonce droit dans le mur ? Comment peut-elle imaginer un seul instant les prochaines années sans dialoguer avec le SNCTA qui représente 56,7% des contrôleurs ? Que se passera-t'il quand il faudra demander aux contrôleurs de faire face à une nouvelle hausse du trafic ?

**A l'aube de sa modernisation technique, la DSNA fait le mauvais choix : avancer seule, saborder une organisation du travail novatrice qui a fait ses preuves, mettre en place un système de RO pourtant inopérant et vexatoire.**

**Dont acte. Mais le SNCTA et les contrôleurs ont une mémoire.**